



Ligue de vol libre de la Réunion

Affiliation FFVL : n° 11000

Agrément jeunesse et sport : 1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00032

Assemblée Générale de la LVLR Le 27 février 2016

Le président de la LVLR, Mr Patrick MOAL a l'honneur, de convoquer les présidents de clubs et responsables d'OBLA à l'assemblée générale de la LVLR le 27 février 2016 à 14h30 en salle du conseil à la Mairie de St LEU .

Ordre du jour :

- Émargements, recueil des procurations, remise des documents manquants
- Vote du PV de l'AG précédente
- Présentation et vote du rapport moral
- Présentation et vote du rapport financier (comptable présent)
- Présentation du programme d'action
- Présentation et vote du budget prévisionnel
- Présentation des rapports des commissions delta, compétition, kite, compétition internationale, formation, jeune, OBLA
- Élection des postes vacants (collège associatif).Un appel à candidature a été fait.
- Élection pour un poste vacant (collège OBLA)
- Retrait des nouveaux membres du CD pour l'élection du président en huit clos
- Validation par l'AG du nouveau présidents
- Vote des cotisations ligue
- Réponses aux questions posées par écrit au préalable

Pour voter les clubs et obla doivent être à jour de leur cotisation 2015 et antérieurs et avoir envoyé les différents documents statutaires : pv d'ag, bilan financier et liste du cd et pour les OBLA leur bilan d'activité et la liste de leurs dirigeants.

Pièces jointes

- Rapport moral
- Programme d'action
- Budget prévisionnel
- Compte rendu de la dernière AG ordinaire du 28 février 2015
- Les statuts et règlement intérieur
- Une fiche de candidature CD
- Procuration



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

par EDF SUD

Partenaire officiel kite

➤ **Émargements, recueil des procurations, remise des documents manquants.**

	PRESIDENT DIRIGENT	PV AG RAPPORT D'ACTIVITE	PROCURATION	VOIX	VOIX	LICENCIE	LICENCIE
360,RUN		OK		146	146	30	30
A L'AIR LIBRE		OK		145	145	29	29
SALINE KITE CLUB		OK		125	125	25	25
ATTITUDE KITE SAINT PIERRE		OK		235	235	47	47
AJTL'R		OK		18	18	6	6
A GRAND COUP D'AILE		OK		75	75	15	15
ASVLR		OK	Alexis Casara	65	65	13	13
PETRAILES		Pas de document		35		7	
PARAPANGUE		OK		590	590	118	118
ZWAZO LO VAN				40		8	
POTENTIEL		Pas de document		235		47	
RAZ LA PENTE		OK		515	515	103	103
BOURBON PARAPENTE		OK		38	38	38	38
PARAPENTE REUNION				87		95	
AIR REUNION		OK		113	113	115	115
AZURTECH		OK		23	23	25	25
ADDICT		OK		60	60	60	60

TOTAL	TOTAL VOIX	2545	2148	781	624
QUORUM	QUORUM=1/4voix	636,25		195,25	

Le quorum étant atteint, 2148 voix et 624 licenciés, l'assemblée générale peut commencer.

➤ **Accueil du Président**

➤ **Vote du procès verbal de l'assemblée générale du 28 février 2015**

	LICENCIE	VOIX	CONTRE	ABSTENTION	POUR
360,RUN	30	146			146
A L'AIR LIBRE	29	145			145
SALINE KITE CLUB	25	125			125
ATTITUDE KITE SAINT PIERRE	47	235			235
AJTL'R	6	18			18
A GRAND COUP D'AILE	15	75			75
ASVLR	13	65			65
PARAPANGUE	118	590			590
RAZ LA PENTE	103	515	515		
BOURBON PARAPENTE	38	38			38
AIR REUNION	115	113			113
AZURTECH	25	23		23	
ADDICT	60	60			60
TOTAL VOIX		2148	515	23	1610

POUR	1610
ABSTENTION	23
CONTRE	515
MAJORITE	1074

MAJORITE	1074		
ADOPTE			

Le PV d'AG a été adopté à la majorité.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
par EDF SUEZ
Partenaire officiel kite

➤ **Présentation et vote du rapport moral :**

	LICENCE	VOIX	CONTRE	ABSTENTION	POUR
360,RUN	30	146			146
A L'AIR LIBRE	29	145			145
SALINE KITE CLUB	25	125			125
ATTITUDE KITE SAINT PIERRE	47	235			235
AJTLR	6	18			18
A GRAND COUP D'AILE	15	75			75
ASVLR	13	65			65
PARAPANGUE	118	590			590
RAZ LA PENTE	103	515			515
BOURBON PARAPENTE	38	38			38
AIR REUNION	115	113			113
AZURTECH	25	23			23
ADDICT	60	60			60
TOTAL VOIX		2148	0	0	2148

POUR	2148
ABSTENTION	0
CONTRE	0
MAJORITE	1074

MAJORITE	1074	
ADOPTE	à l'unanimité	

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

➤ **Présentation et vote du bilan financier :**

Le bilan financier est présenté par Mr MERCIER du cabinet comptable.

	LICENCE	VOIX	CONTRE	ABSTENTION	POUR
360,RUN	30	146			146
A L'AIR LIBRE	29	145			145
SALINE KITE CLUB	25	125			125
ATTITUDE KITE SAINT PIERRE	47	235			235
AJTLR	6	18			18
A GRAND COUP D'AILE	15	75			75
ASVLR	13	65			65
PARAPANGUE	118	590			590
RAZ LA PENTE	103	515		515	
BOURBON PARAPENTE	38	38			38
AIR REUNION	115	113			113
AZURTECH	25	23			23
ADDICT	60	60			60
TOTAL VOIX		2148	0	515	1633

POUR	1633
ABSTENTION	515
CONTRE	0
MAJORITE	1074

MAJORITE	1074	
ADOPTE		

Le bilan financier est adopté à la majorité.

➤ **Présentation et vote du budget prévisionnel :**

La trésorière Mme Sylvie JARLIER présente à l'assemblée le budget prévisionnel et précise de quelle manière il a été réalisé.

Pour réaliser ce budget, elle s'est appuyée sur le programme d'action 2016 validé en comité directeur .

Mr François LAURY est étonné que seulement 1000€ soient prévus pour les formations cadres.

	LICENCIE	VOIX	CONTRE	ABSTENTION	POUR		
360,RUN	30	146			146		
A L'AIR LIBRE	29	145			145		
SALINE KITE CLUB	25	125			125		
ATTITUDE KITE SAINT PIERRE	47	235			235		
AJTLR	6	18			18		POUR 2148
A GRAND COUP D'AILE	15	75			75		
ASVLR	13	65			65		ABSTENTION 0
PARAPANGUE	118	590			590		CONTRE 0
RAZ LA PENTE	103	515			515		MAJORITE 1074
BOURBON PARAPENTE	38	38			38		
AIR REUNION	115	113			113		
AZURTECH	25	23			23		
ADDICT	60	60			60		
	TOTAL VOIX	2148	0	0	2148		
	MAJORITE	1074					
	ADOpte	à l'unanimité					

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

➤ **Présentation des rapports des commissions :**

Cf en pièces jointes les rapports de différentes commissions.

- Commission formation : présenté par le RRF Mr Pascal CEROU

Mr Jean Luc BOHEM demande que la communication dans cette commission soit plus réactive pour la transmission des informations.

Pascal a prévu d'avoir, dans sa nouvelle équipe, un responsable pour chaque formation.

- Commission compétition présenté par Mr Noël CARLE. Il est a noter que chaque Directeur d'épreuve qui organise la manche ne participe pas à celle-ci.
- Commission jeune présentée par Mr Laurent VITALIS
- Commission kite
- Commission delta : un diaporama est projeté, Mr Jean Pierre LAURENT n'ayant pu être présent.

➤ **Élections des postes vacants au Comité Directeur :**

La secrétaire demande à l'assemblée si des licenciés présents souhaitent se présenter. Deux personnes ont renvoyé une fiche de candidature pour le collège des associatifs Mr William BITARD (Bord'ailes) et Mr Sébastien BOUCHARD (Bord'ailes).

Il est précisé que trois postes sont à pourvoir dans le collège des associatifs et un poste dans le collège OBLA.

Plusieurs candidatures se manifestent . Il est demandé à chacun de ce présenter, mais aucune réaction des candidats.

Liste des candidats pour le collège associatif :

Jean Bernard SAUTRON (Parapangue)

Jean Claude DUPONT(Parapangue)

Sébastien BOUCHARD (Bord'ailes)

William BITARD(Bord'ailes)

Noël CARLE(a l'air libre) Coopté en 2015

Emmanuel NICOLAS(a l'air libre)

Mr Bitard William Bord'ailes	Mr SAUTRON JB Parapangue	Mr Bouchard Sébastien Bord'ailes	Mr DUPONT JC Parapangue	Mr CARLE Noël a l'air libre	Mr NICOLAS Emmanule a l'air libre			
75								
65	65			65				
125				125	125			
	590		590	590				
146		146		146				
			515	515	515			
145				145	145			
556	655	146	1105	1586	785			
Représentativité	360.run	1	aksp	2	petr'ailes	0	raz la pente	0
des clubs au CD	Potentiel	1	ajll'r	0	asvr	1	bord'ailes	0
	Saline	1	a grand coup d'aile	1	parapangue	5		

Sont donc élus Mr Noël CARLE (1586 voix sur 1914), Mr Jean Claude DUPONT (1105 voix) et Mr Emmanuel NICOLAS (785 voix).

Pour le collège des OBLA, Mr Sébastien COUPY se présente et est élu avec 174 voix (sur 234 voix)

Tous les membres du CD se retirent pour élire le Président.

Mr Moal Patrick demande si quelqu'un parmi les membres du CD veu postuler au poste de Président, Mr Moal accepte de continuer à son poste de Président et demande si le vote se fait à bulletin secret ou à main levée. Tous les membres optent pour le vote à main levée et tous votent pour Mr MOAL Patrick.

Mr MOAL étant élu président à l'unanimité, les membres du CD retournent en salle .

Le Président annonce à l'assemblée son élection et l'assemblée le félicite de continuer son rôle en toute éligibilité. L'assemblée générale valide donc Mr MOAL Patrick président de la LVLRL .



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

➤ **Vote des cotisation ligues :**

Le comité directeur propose que les cotisations ligue ne changent pas mais ajoute une nouvelle cotisation pour le cerf-volant.

Pratiquant parapente delta	20€
Pratiquant kite	10€
Primo licencié parapente, delta, kite	10€
Jeune	10€
Cerf-volant	2€
Non pratiquant	0€

Mise au vote des nouvelles cotisations.

	LICENCE	VOIX	CONTRE	ABSTENTION	POUR
360_RUN	30	146			146
A L'AIR LIBRE	29	145			145
SALINE KITE CLUB	25	125			125
ATTITUDE KITE SAINT PIERRE	47	235			235
AJTLR	6	18			18
A GRAND COUP D'AILE	15	75			75
ASVLR	13	65			65
PARAPANGUE	118	590			590
RAZ LA PENTE	103	515			515
BOURBON PARAPENTE	38	38			38
AIR REUNION	115	113			113
AZURTECH	25	23			23
ADDICT	60	60			60
TOTAL VOIX		2148	0	0	2148

POUR	2148
ABSTENTION	0
CONTRE	0
MAJORITE	1074

MAJORITE	1074	
ADOPTE	à l'unanimité	

Les nouvelles cotisations sont adoptées à l'unanimité.

➤ **Informations diverses :**

- Présentation du nouveau site de la LVLRL.

Un nouveau site est entrain d'être élaboré, il n'est pas encore finalisé (devrait être opérationnel début avril). On demande à toute l'assemblée de faire vivre ce site par des articles, des photos....

- Élocution de Mr VERNADET Paul Emile de la DRJSCS .

Mr VERNADET s'est déplacé à notre assemblée générale suite à notre invitation (ainsi qu'à d'autres représentants institutionnels)

Il a un suivi très attentif de notre ligue. La DRJSCS est là pour accompagner le développement des fédérations, ligues et clubs. Elle intervient à différents niveaux, professionnel et fédéral et elle a une action de conseil sur la réglementation. Elle agit sur le haut niveau, les équipements, le kite surf avec ses conflits avec les usagers, le problème de l'atterrissage de Kelonia. Elle peut participer aux travaux sur l'aménagement des sites.

Autre axe d'accompagnement ,le CNDS qui finance la ligue (formation, aide aux sportifs...) et les clubs (publics cibles,



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



Partenaire officiel kite

développement sportif...)

Il y a des relais locaux, des conseillers peuvent nous accompagner (Jérôme Henric pour la ligue).

Il y a aussi une aide pour les professionnels (mais il ne les subventionne pas)

Une question lui est posée à propos des vols biplaces associatifs : « Est ce que les clubs peuvent avoir une activité lucrative ? »

En effet actuellement il existe une mauvaise entente entre certains biplaceurs professionnels et associatifs sur le terrain atterrissage de Kélonia.

Réponse : oui Il y a un plafond de 60 000€. Il faut que l'association (club) fasse preuve de désintéressement, l'activité lucrative ne doit pas être prépondérante.

Les clubs peuvent aussi faire des portes ouvertes avec initiation gratuite ou pas.

Mr Dupont Jean Claude pose la question suivante : « J'ai une qualification biplace fédérale, j'ai le droit de faire voler un passager non licencié. Dans le cadre d'un club, a t-on le droit de faire payer le vol pour le club ? »

Réponse : Si le public est non licencié, il doit passer par un professionnel.

La fédération propose des journées contact qui permettent à quelqu'un de faire un « essai » sans prendre une licence.

Un associatif ayant sa qualification biplace fédérale, peut-il faire un biplace payant ? Oui dans le cadre d'une journée portes ouvertes, l'argent va au club qui doit produire une facture au dessus de 20€. Le biplaceur peut-être défrayé (essence) suivant les statuts du clubs.(voir doc impôt).

Kite surf : le surf se pratique en toute sécurité à Boucan Canot, quand il y a du vent, kiteurs n'ont pas le droit de kiter dans la zone protégée, si elle sert aux baigneurs ou surfeurs .

Au bassin pirogue à l'Étang Sale, la pratique est interdite.

La pratique du kite est de plus en plus limitée avec de plus en plus de pratiquants.

Peut-on espérer une discussion sur ce sujet ? Il y a une méconnaissance de la réglementation sportive. A Boucan et l'Étang Sale, on est dans la zone des 300m, qui est réglementée par le maire.

La mairie de St Paul a ouvert 6 zones expérimentales. Le kite est très complexe à la Réunion.

La DRJSCS n'a pas pu être associée aux réflexions des mairies sur la crise requin.

○ Atterrissage Kélonia :

Mr AUBIN Jimmy prend la parole .

Il faut savoir que les subventions de la mairie vont baisser de 15% environ. Bien sur Mr AUBIN défendra la ligue auprès de la mairie.

Actuellement, il y a des discussions entre l'IRT, la ligue et des professionnels sur l'avenir de l'atterrissage de Kélonia.

L'IRT est favorable de bailler le terrain et un local pour les professionnels. La ligue souhaite, bien sur, avoir aussi un local (qui lui fait cruellement défaut)

Il faudra attendre 2017.....

○ Ligne THT :

Il y a eu une réunion avec l'EDF en octobre 2015 et le SYPRAL.

Il semble qu'à ce jour il n'y ait plus assez d'argent pour enlever l'ancienne ligne.

La nouvelle ligne sera enterrée jusqu'à Bellémene.

La ligue a rencontré 3 avocats qui n'ont pas voulu prendre ce dossier en charge.

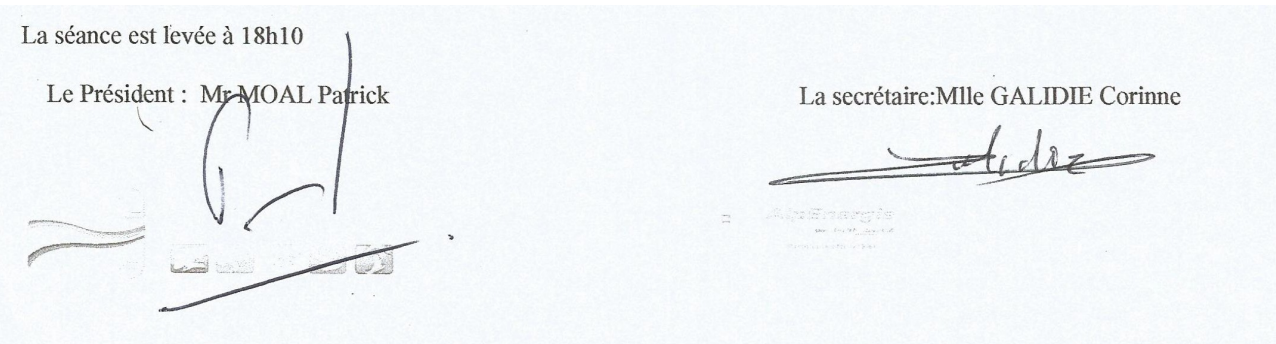
L'IRT, le SYPRAL et la ligue demandent une nouvelle réunion avec l'EDF pour avoir des compensations.

Les riverains de la ligne commencent à se manifester .

La séance est levée à 18h10

Le Président : Mr MOAL Patrick

La secrétaire: Mlle GALIDIE Corinne



ANNEXE 1

Commission compétition LVLR. Bilan de la saison sportive 2015

Compétition régionale : championnat de la Réunion de parapente

22 manches étaient programmées tout au long de la saison. Deux types de manches à distinguer, les manches élites et les manches sports. Compte tenu de l'isolement de la ligue Réunion cette distinction n'est pour nous qu'un jeu d'écriture. En effet, en métropole les pilotes qui volent sur voile CCC (élite) peuvent choisir de participer à des épreuves du calendrier élite. Ceux qui volent sous une voile D privilégient les manches du calendrier sport. On comprendra qu'ici les même pilotes disputent à la fois les manches élites et les manches sports quel que soit la voile sous laquelle ils évoluent. En voulant coller au plus près des règles qui régissent la compétition de parapente en métropole on s'est compliqué la vie inutilement. Nous ne réitérerons pas ces erreurs en 2016. Sur les 22 manches prévues nous avons pu en valider 15. Sept épreuves n'ont pu avoir lieu à cause des conditions climatiques. Le parapente est une discipline de pleine nature. Cela rend aléatoire les validations de manches. Un nombre moins important de manches programmées au cours de l'année (par exemple 15) aurait pour conséquence (en cas de conditions météo exceptionnellement défavorables) des résultats sportifs non conformes à la réalité du niveau des pilotes. Sur les 15 manches validées la moyenne des parcours proposés est 40,6 Kms avec un maximum de 50,1 Kms (manche du 1^{er} mars) et un minimum de 28 Kms (manche du 28 juin). La moyenne de participation est de 28 pilotes par manche. Trois manches sur les quinze n'ont vu aucun pilote atteindre le goal. Cela signifie que 12 manches ont été bouclées par au moins un pilote.

- 15 février - 44,5 Kms - 30 pilotes - 0 au goal. DE Henri Duflos – vainqueurs Sandy et Gildas
- 1 mars - 50,1 Kms - 33 pilotes - 22 au goal. DE Manu Vincent – vainqueurs Baptiste et Gildas
- 5 avril - 35,5 Kms - 27 pilotes - 16 au goal. DE Karim – vainqueurs Baptiste, Nico Blottin
- 19 avril - 39,4 Kms - 28 pilotes - 0 au goal. DE Greg Patry – vainqueurs Lio et Philippe
- 2 mai – 44 Kms – 20 pilotes – 0 au goal. DE Alexis – vainqueurs Manu Nicolas, Philippe
- 3 mai – 42,8 Kms – 25 pilotes – 1 au goal. DE Alexis – vainqueurs Sèb et Francky
- 28 juin – 27,4 Kms – 22 pilotes – 12 au goal. DE Ludo – vainqueurs JClaude, Laurent Poli
- 12 juillet – 38,7 Kms – 24 pilotes – 11 au goal. DE Noël – vainqueurs Baptiste, Laurent Poli
- 23 août – 46,2 Kms – 33 pilotes – 25 au goal. DE JClaude – vainqueurs Baptiste, Joël
- 6 sept – 34,6 Kms – 29 pilotes – 18 au goal. DE Fred Pons – vainqueurs Baptiste, Gildas
- 20 sept – 40,9 Kms – 31 pilotes – 5 au goal. DE Pierre – vainqueurs Manu Nicolas, Anne
- 4 oct – 32,2 Kms – 31 pilotes – 8 au goal. DE Cyril Lambert – vainqueurs JClaude, Gildas
- 1 nov – 43,7 Kms – 28 pilotes – 14 au goal. DE Clément – vainqueurs Baptiste, Henri
- 22 nov – 49,8 Kms – 29 pilotes – 12 au goal. DE JMarc – vainqueurs Cyril, Manu Vincent
- 6 déc – 38,3 Kms – 26 pilotes – 6 au goal. DE Sandy – vainqueurs Gilles, Gildas

Nous tenons à remercier les pilotes qui ont fait une grande partie de la saison hors du département ou qui n'ont pas beaucoup volé en compèt et qui ont tout de même accompli leur tâche de DE sans râler (Fred Pons, Clément, Cyril et Sandy, Nicolas Favre...). Le système de fonctionnement sur les DE tournants repose sur une implication de tous. Il émane de la décision de tous les compétiteurs qui ont voté pour cette façon de faire. Rappel : Les 22 premiers pilotes du championnat sont sélectionnés de facto pour prendre en charge la tâche de DE lors de la saison suivante. D'une manière générale les DE cette année ont été plutôt intelligents, à preuve le nombre de manche où il a été possible de boucler. Ils



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

ont bien intégré que ce n'était pas la nature de la manche (sport ou élite) qui déterminait le tracé mais les conditions météo. Mention spéciale pour le DE Clément Hoelter qui a su gérer de main de maître une situation difficile, le crash d'un pilote en cours de compèt. Le niveau général des compétiteurs est en progression, il devient difficile de remporter une manche car la concurrence pour la gagne concerne une vingtaine de pilotes. Beaucoup de concurrents cette saison ont franchi le Rubicon en optant pour l'arme fatale ; L'Enzo 2. En effet cette voile remporte 13 des 15 manches validées. En Sport il convenait de voler en M6 (100% des manches remportées en sport). 58 pilotes ont été classés.

Résultats championnat régional de parapente

Championnat de la réunion catégorie open (toutes catégories de voiles)

1. Baptiste Lambert du club A l'air libre 5000 points sur Enzo 2
2. Emmanuel Nicolas du club A l'air libre 4840 points sur Enzo 2
3. Sébastien Coupy du club Raz la pente 4660 points sur Enzo 2

Championnat de la Réunion catégorie Sport (voiles D, C, B)

1. Gildas Ben du club A l'air libre 4393 points sur M6
2. Anne députier du club Raz la pente 4247 points sur M6
3. Henri Duflos du club A l'air libre 4179 points sur M6

Championnat de la réunion catégorie féminine

1. Anne Députier du club Raz la pente 4247 points sur M6
2. Sandy Lambert du club A l'air libre 3351 points sur IP7/M6
3. Margaux Castéra du club Raz la pente 2069 points sur artic 3

Championnat de la Réunion catégorie club (les 3 meilleurs de chaque club)

1. A l'air libre, 1^{ER} 2^{ème} 4^{ème}
2. Raz la pente, 3^{ème} 7^{ème} 17^{ème}
3. Parapangue, 5^{ème} 13^{ème} 14^{ème}

Challenge des DE : Jean Claude Dupont, manche du 23 août, 25 pilotes au goal sur 33 au départ, pour une distance de 46 kms.

Compétition régionale : la coupe régionale de distance

Cette modalité de compétition fonctionne sur une année scolaire, septembre 2014 à août 2015. 329 vols ont été déclarés et 42 pilotes classés. Ce classement s'établi sur la base de trois vols.

1. Olivier Laugero 381 pts
2. Manu Nicolas 333 pts
3. Greg Blondeau 297 pts (en 2 vols)
- 4.

En conclusion, la compétition de parapente à la Réunion marche bien. Les pilotes savent se doter des machines qui vont bien, ils sont par conséquent plus performants. En 2013 et en 2015 la world cup route des tamarins a été remporté par des pilotes locaux devant des pilotes de légende (Jérémy Lager, Charles Cazaux). Dans un passé récent cela ne se produisait pas. L'objectif de la commission compétition est d'attirer le plus de pratiquant vers les modalités de compétition. Nous estimons que la confrontation à autrui permet de progresser plus rapidement sur le plan technique ce qui accroît la sécurité du pratiquant. La commission compétition remercie le cd de la ligue de nous doter de moyens permettant de fonctionner de manière optimale.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

ANNEXE 2



Compte-rendu DELTA 2015

Cette année 2015, encore une fois le nombre de volants deltistes se compte sur les doigts d'une main !! Depuis Aout, nous sommes 6 !!!

Il ne faut pas désespérer.

Le bruit court que le nombre va augmenter en 2016 !!

En attendant, le peu de deltiste continue à être actif.

Projet du renouveau du delta

Il a fallu 3 ans et presque 5 000€ à l'ASVLR (50% de fond propre) pour être enfin équipé de :

- 4 ailes
 - Pente école :
 - Sol'R (60-100kg !)
 - Spirale 15 (45-70kg)
 - Grand vol :
 - Médium 17 (60-90 kg)
 - Mambo 15 (45-80kg)
- Harnais
 - 3 harnais de grand vol dont 1 avec secours.
 - 3 harnais de pente école.



L'ASVLR compte aussi un moniteur fédéral delta depuis novembre 2014 et un « ancien » BE delta.

Malheureusement, le temps libre de chacun n'a pas permis de mettre en place des sessions de formation.

Seules, 3 séances de pente école !!

Un pilote, près à être lâché en grand vol, n'a pu en profiter.

Pourquoi ?

La question de couverture d'assurance des formateurs se posent.

Sans structure d'école fédérale, est-ce que des moniteurs fédéraux et/ou d'état peuvent lancer en 1^{er} grand vol un élève ?

L'ASVLR remercie Azurtech, Parapente Réunion et Joël David pour le prêt de leur pente école en plus de celle de la Ligue.

L'ASVLR est à la recherche d'une pente école dans le Sud.

Compétition :

Les pilotes se retrouvent régulièrement pour les manches régionales amicales.

Que 4 pilotes :

- 1- GERARD J François
- 2- LAURENT JP
- 3- LENA Philippe
- 4- POUPIN Philippe

Cette année, seul un pilote a pu se rendre en métropole pour les Championnat de France.

Résultat : 2 manches loupées, causes matériels, le font basculer au font du classement !

Sorties :

Le groupe a pu profiter de sortie club pour voler ailleurs que sur St Lou et Bellemène.

Tremplin Maïolo

La météo capricieuse, par 4 fois, nous a fait faux bon pour l'utiliser dignement.

Dernièrement, un crash d'hélicoptère a manqué nous le faire disparaître !!



Il est tant que la chance soit de notre côté.

Le Dimitile en mai

A cause de nos 55kg de matos, la moindre sortie devient l'expédition (4x4 + nuit sur place)

Tout s'est bien passé, cela change de voler dans le sud.



La cohabitation delta-parapente en vol :

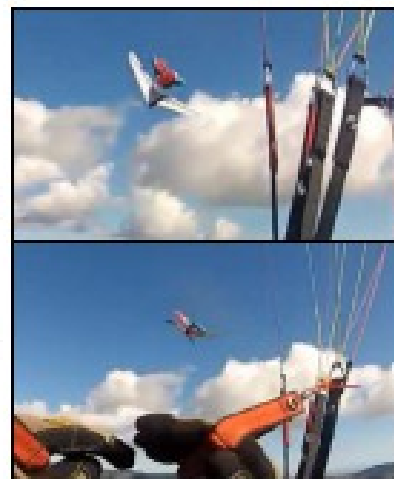
Il faut rappeler que:

- nous volons plus vite
- nous tournons plus large
- notre temps de mis en virage est plus long

Notre maniabilité est bien moins rapide et bien plus dur que celles des parapentes.

Alors prenons tous nos distances de sécurité.

Trop souvent des parapentistes viennent titiller dangereusement les thermiques trop près de nous.



A l'atterrissage :

Nous demandons à tous les libéristes de faire attention lors de nos atterrissages, de faire dégaucher la plage et le bord du plateau.

Et oui, il y en a qui plient ou font du gonflage là où les autres atterrissent (parapentistes et/ou deltiste).

Comment cela peut être admis ?

Trop souvent nous observons une « passivité » des occupants de l'atterrissage qui ne font rien pour assurer, ni leur sécurité, ni celle des autres, principalement celles des visiteurs non libéristes.

La réponse « oui, je sais, je vous vois, je gère » n'est pas acceptable.

L'obstacle existe toujours, le pilote en approche est forcément perturbé et mis en situation de difficulté.

Pourquoi un deltiste a dû éviter 2 groupes de baigneurs, 2 parapentistes au gonflage, pour se poser, à l'extrême nord de la zone, les pieds dans l'eau en cassant sa barre de contrôle et voyant ses instruments (1300€ de réparation) ?

Simplement par passivité du monde du vol libre au sol !! Est-ce acceptable ?

Que ce passera-t-il quand un piéton (libériste ou non) se fera percuter ?

A la question « Qu'avez-vous fait pour que cela n'arrive pas », la réponse sera sans appel « Rien »

A ce sujet, nous demandons officiellement qu'une action générale soit lancée afin de gérer la sécurité au sol des volants et non volants à l'atterrissage de Kélonia.

L'objectif d'amélioration de la zone d'approche, par le Nord, est toujours en vigueur.

Il n'y a plus qu'à élaguer la végétation, avec nos petites mains, après collaboration avec le gestionnaire de la flore et faune de ce site, bien sûr.

La Commission Delta sera la 1^{ère} à proposer son aide pour la recherche des solutions avec les organismes privées et publiques gérant l'atterrissage de Kélonia.

Responsable commission delta

JP Laurent



ANNEXE 3



COMPTE-RENDU D'ACTIONS GROUPE JEUNES REUNION 2015

Lorsque des jeunes formés dans différentes structures atteignent un niveau d'autonomie suffisant, la ligue les intègre au Groupe Jeunes Réunion pour les aider dans le perfectionnement de leur pratique : Tout d'abord par des séances d'entraînement où l'accent est mis sur l'analyse, la sécurité et l'exploitation des conditions du jour. Mais également en leur prêtant du matériel, pour leur permettre de voler en dehors des séances d'entraînement programmées.

Il entrainements ont eu lieu cette année.

Le groupe composé de 6 pilotes, a intégré au cours du dernier trimestre 4 pilotes supplémentaires au regard de leurs résultats au Championnat de France et de leur marge de progression. 2 pilotes doivent valider le BPC et intégrer le circuit des compétitions régionales, si cela demeure compatible avec leurs études, pour la saison prochaine.

Bilan Financier 2015

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Encadrement	2 200,00 €	Ligue de Vol Libre de la Réunion	3 000,00 €
Déplacement	880,00 €	Participation Athlètes	720,00 €
TOTAL	3 080,00 €	TOTAL	3 720,00 €
640,00€			

Budget Prévisionnel 2016

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Encadrement	3 000,00 €	Ligue de Vol Libre de la Réunion	3 300,00 €
Déplacement	1 200,00 €	Participation Athlètes	900,00 €
TOTAL	4 200,00 €	TOTAL	4 200,00 €



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
par CORSAZ

Partenaire officiel kite